

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22/08/2022**

Etaient présents : P. MOREAU, A. BAILLY, C. NICOLAS, A.S. BRIDE, M.S. BLANCHOT, J.P. BOUILLEUX, L. FROMONT, G. BARTHE, F. DROUHIN, C. DUCRY.

Secrétaire de séance : A.S. BRIDE

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte à 19h14.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13/07/2022

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13/07/2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération 2022-24 : Création d'un poste permanent pour le ménage des écoles

Mme DEBOT Patricia, de l'entreprise ELAN emploi est embauchée au 01/09/2022 pour effectuer le ménage des écoles. Le précédent poste concernant le ménage des écoles ayant été créé jusqu'au 31 août 2022 pour adapter si besoin les horaires protocoles covid, il convient d'en recréer un pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.

Le budget ayant été prévu, le conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la création du poste pour 12h30 hebdomadaires pour le ménage des classes en période scolaire.

Délibération 2022-25 : Convention RPI GEVINGEY CESANCEY

Après discussion sur la convention RPI et sur les modifications effectuées par Gevingey, il est décidé à l'unanimité de signer la convention. Néanmoins, les justificatifs attendus devront être fournis et des réserves sont réitérées vis-à-vis du financement du centre de loisirs.

Informations et questions diverses

Discussion sur l'assainissement, la situation étant toujours au point mort. Le maire précise que nous attendons le chiffrage pour le projet concernant un périmètre restreint au village ancien.

P. Moreau, maire, informe le Conseil Municipal du dépôt de sa démission auprès de la Préfecture. Cette démission devant être acceptée par le Préfet pour être valide, cette demande est en cours. Discussion sur le sujet, et sur l'avenir du Conseil et des élus. Une nouvelle date de conseil est fixée au 26/09/2022, à cet effet.

Discussion sur le four à pain de l'annexe de l'école du haut qui présente un danger d'incendie et sur la possibilité de le remettre en état afin de pouvoir l'utiliser, pour des manifestations notamment.

Plusieurs élus signalent par ailleurs le passage de plusieurs voitures qui semblent surveiller les maisons. Certains Cesañois ont été importunés.

Tous les points ayant été évoqués, la séance est levée à 21h30.

